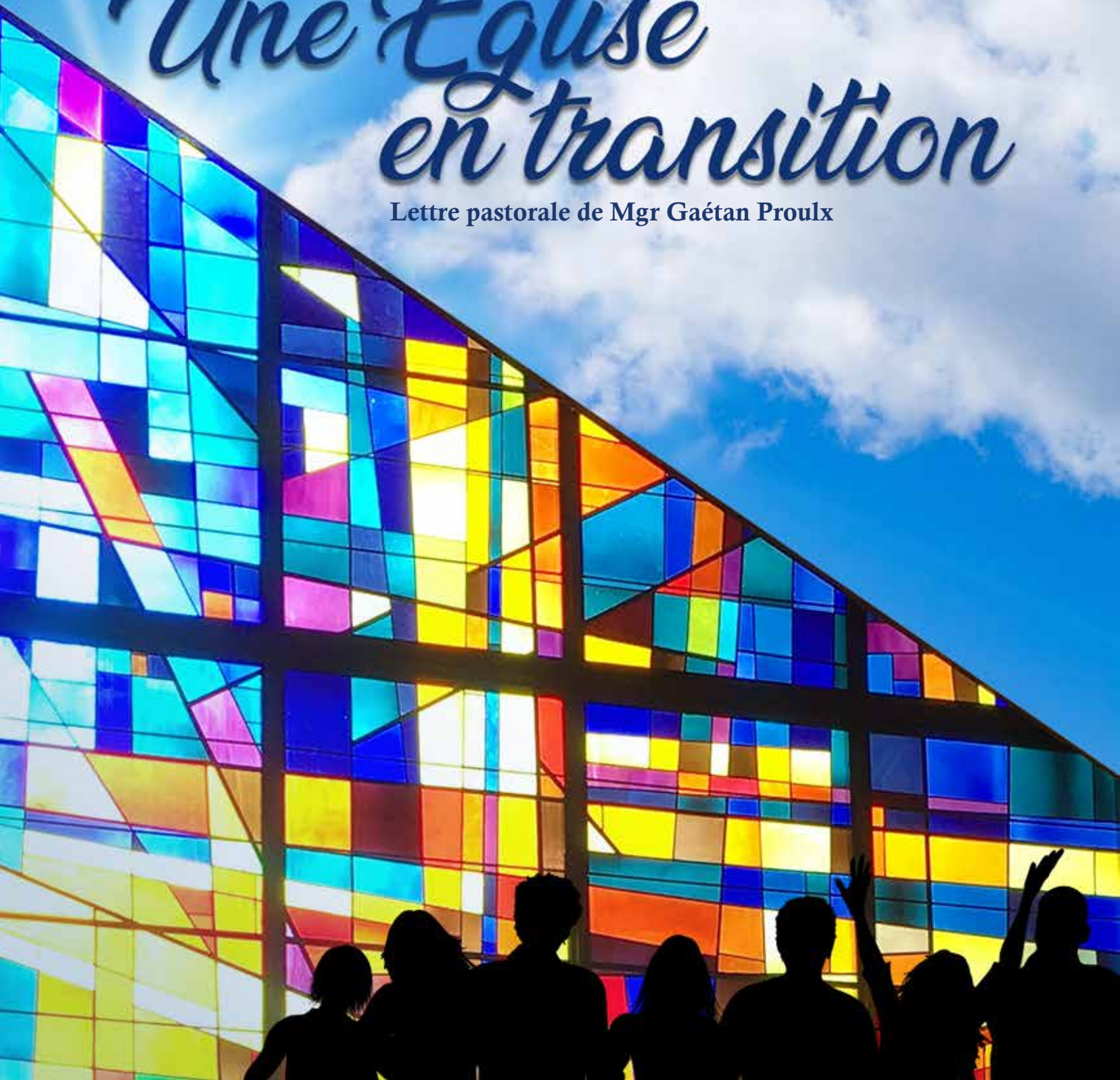
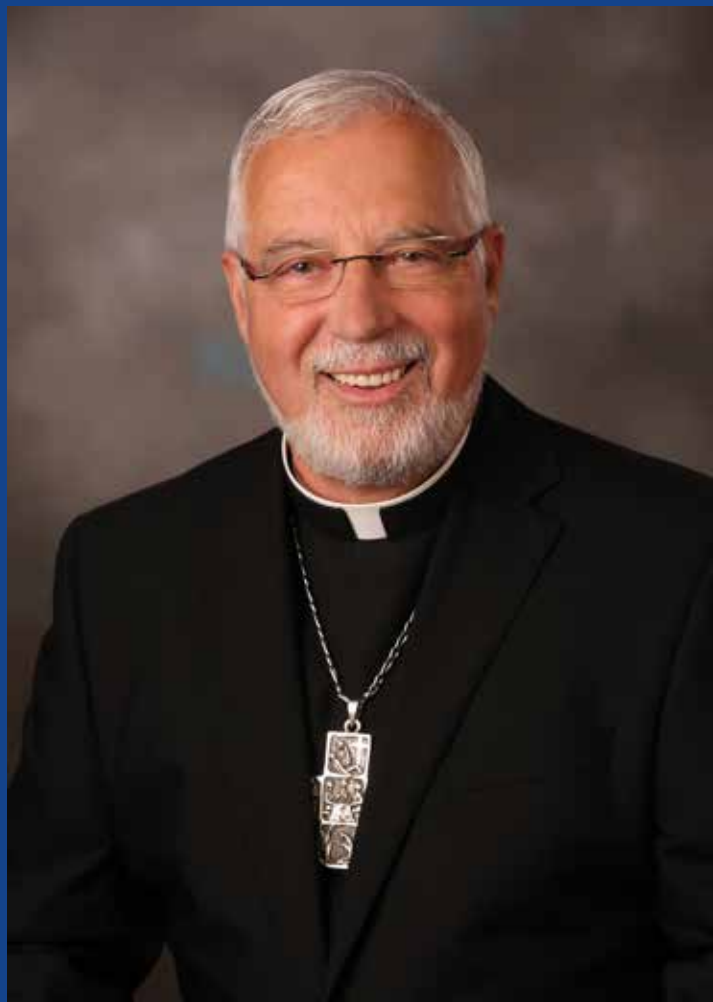




# Une Église en transition

Lettre pastorale de Mgr Gaétan Proulx





## *Prière pour des communautés renouvelées et missionnaires*

Gloire à toi! Père très bon, de veiller sur la barque de notre Église diocésaine qui navigue et célèbre sa foi entre les terres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Sois béni! Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, de nous mener en eaux profondes pour que se gorgent en plénitude les filets de notre espérance.

Loué sois-tu! Esprit Saint, pour ton Souffle menant aux sources du renouveau où tu étanches cette soif d'amour qu'éveille en nous l'Évangile.

Trinité Sainte, inspire-nous l'assiduité dans la prière et la ferveur dans la mise en commun de nos charismes et de nos talents pour le bien de nos frères et sœurs.

Christ-Roi, Gardien de notre diocèse, unifie nos forces pour devenir disciples-missionnaires au cœur de nos communautés renouvelées.

Marie, Mère du Christ et de l'Église, merci de susciter parmi nous des témoins joyeux comme autant de phares éclairant les chemins de la nouvelle évangélisation.

*Amen*

† Gaétan Proulx, O.S.M.  
Évêque de Gaspé  
Le 3 mai 2018

# Une Église en transition



## LETTRE PASTORALE AUX PASTEURS ET AUX FIDÈLES DE L'ÉGLISE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Frères et sœurs bien aimés dans le Seigneur,

La Paix soit avec vous!

### INTRODUCTION

J'ai pris possession de la charge épiscopale de l'Église de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine le 16 septembre 2016, succédant ainsi à Monseigneur Jean Gagnon qui en a été l'évêque pendant quinze ans.

Évidemment, quand on arrive quelque part, on cherche d'abord à se situer. J'ai donc pris quelques mois pour cela. Je ne peux cependant pas affirmer que j'ai fait le tour du jardin. J'ai encore bien des découvertes à faire.

Toutefois, je peux déjà témoigner que si l'Église d'ici vit, c'est grâce à vous tous, prêtres, diacres, membres des instituts de vie consacrée et laïcs engagés, qui généreusement œuvrez au service de l'annonce de l'Évangile du Christ.

Je constate que pendant les quinze années de présence de Monseigneur Gagnon, de grands efforts ont été consentis pour que les communautés chrétiennes se prennent en charge et qu'elles vivent. Je sais aussi pour l'avoir entendu, qu'il n'était pas question pour lui de fermer des églises dans la mesure où chaque communauté pourrait subvenir à ses besoins et se maintenir. C'est n'est pas non plus mon intention.

En 2013, un groupe de réflexion s'est penché sur la question de la situation et de l'avenir des communautés chrétiennes. En synthèse, 81 % des fabriques croyaient que le statu quo n'était plus possible et s'interrogeaient sur comment prendre le tournant ensemble. (Cf. Groupe de réflexion sur la situation actuelle et l'avenir des communautés chrétiennes). Qu'en est-il cinq ans plus tard? Il semble bien qu'il nous faut envisager sérieusement de faire des choix en nous donnant un plan d'action.

Dans les 14 secteurs du diocèse, des équipes pastorales sont en place pour assurer l'annonce de l'Évangile, aller à la rencontre du Christ et faire des disciples-missionnaires. Il semble que la participation des fidèles à la vie de l'Église continue de décroître et que les assemblées célébrantes sont de plus en plus réduites. On a un problème de transmission du message évangélique. Nous manquons de catéchètes et les bénévoles qui assuraient des services communautaires deviennent une denrée rare. Au fond, nous en sommes réduits aux (TLM), toujours les mêmes qui s'épuisent et qui ne sont pas remplacés quand ils mettent fin à leur engagement pour toutes sortes de raisons.

Nous avons des prêtres pour présider les secteurs pastoraux et surtout pour présider des eucharisties et les autres sacrements dans les diverses communautés chrétiennes. Monseigneur Gagnon a toujours insisté pour assurer la présence presbytérale dans tous les secteurs. En raison de la diminution des effectifs presbytéraux, il a fait appel à des prêtres venus d'ailleurs pour assurer le ministère auprès de toutes les communautés. Il a aussi veillé à mettre en route la formation de candidats au diaconat permanent. Deux d'entre eux ont déjà été ordonnés et cinq sont en formation et pourront éventuellement faire partie des équipes pastorales. Quelques ministères sont aussi confiés à des laïcs, mais trop peu nombreux.

Sur le plan administratif, je constate que plusieurs Fabriques ont des difficultés à boucler leur budget. Elles peinent à payer les pasteurs et les intervenants en pastorale. Les budgets sont surtout alloués au maintien du patrimoine bâti plutôt qu'investit dans le personnel au service de l'évangélisation. Cela pose question. De plus, on parvient difficilement à élire le nombre de marguilliers pour composer l'Assemblée de fabrique. Que faire ?

## **VISION D'AVENIR POUR UNE ÉGLISE EN TRANSITION**

Déjà en 2013, le rapport du Comité sur la situation et l'avenir des communautés chrétiennes rappelait que le statu quo n'était plus possible. Nous sommes en 2018.

## **L'ANNONCE DE L'ÉVANGILE, UNE PRIORITÉ**

L'apôtre Paul, s'adressant aux Corinthiens affirme ceci : « Je n'ai pas à me vanter de ce que j'annonce la Bonne Nouvelle. C'est en effet une obligation qui m'est imposée, et malheur à moi si je n'annonce pas la Bonne Nouvelle ». (1Co 9, 16) Le Bienheureux pape Paul VI nous a fait cette affirmation : « Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire pour prêcher et enseigner, être canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu, perpétuer le sacrifice du Christ dans la sainte messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa résurrection bienheureuse » (Evangelii nuntiandi, 14).

L'annonce de l'Évangile et la transmission de la foi demeurent notre raison d'être. Cette affirmation doit nous guider dans notre démarche. Je demeure convaincu que ce qui nous motive, c'est la croissance de notre Église. Pour accomplir notre mission dans le monde actuel, nos communautés chrétiennes ont besoin d'un souffle nouveau. Le temps est donc venu de faire des choix et de prendre des décisions.

## **DES COMMUNAUTÉS VIVANTES AU SERVICE DE LA MISSION**

Depuis plusieurs années déjà, le diocèse de Gaspé a entrepris des regroupements pastoraux en secteurs. Il y a des équipes pastorales dans plusieurs secteurs. Monseigneur Gagnon a souhaité que les communautés se prennent en charge et continuent d'être vivantes. Mais après un certain nombre d'années, peut-on dire que nos communautés sont vivantes et actives ? Il semble y avoir un essoufflement. C'est pourquoi, pour reprendre souffle et pour que chaque baptisé puisse apporter son talent au service de la mission, il serait important de cheminer vers des communautés chrétiennes plus unies qui mettent en commun leurs ressources humaines et financières. C'est une invitation à nous unir ensemble pour revoir nos manières de faire et de vivre en Église avec le but ultime d'annoncer l'Évangile et amener le plus grand nombre de personnes à rencontrer le Christ et à devenir disciples-missionnaires.

## LE STATU QUO N'EST PLUS POSSIBLE

Le statu quo n'est plus possible. Les défis en évangélisation, la diminution de nos ressources humaines et notre précarité financière nous appellent à faire des choix. Le rapport du groupe de réflexion sur la situation actuelle et l'avenir de nos communautés chrétiennes de 2013 l'affirmait haut et fort. Cela nous dit que nous devons chercher ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble de notre Église : comment partager nos ressources, nous entraider et prendre les décisions nécessaires pour transmettre la foi aux nouvelles générations qui sont généralement en périphérie, comme aime le rappeler le Pape François?

## REVOIR À NOUVEAU NOS STRUCTURES ECCLÉSIALES

Le Synode des évêques sur la nouvelle évangélisation d'octobre 2012 nous a interpellés à devenir une Église missionnaire. Dans le contexte actuel de notre Église diocésaine tout comme pour les autres Églises diocésaines du Québec et d'ailleurs, nous sommes dans le tournant missionnaire. Il est urgent de revoir nos structures paroissiales. Les questions matérielles et administratives ne doivent pas nous distraire de l'appel fondamental qui consiste à annoncer l'Évangile. On peut dès lors s'interroger sur le fait que des baptisés voient parfois plus urgent de sauvegarder le patrimoine bâti que de renouveler la communauté de foi. L'embauche de ressources humaines et la vitalité de nos communautés doivent à mon sens, passer avant des investissements matériels importants. À quoi servira notre patrimoine bâti s'il est voué à devenir une coquille vide? En ce sens, la paroisse doit pouvoir dépasser le territoire d'une municipalité. Une paroisse doit pouvoir devenir un regroupement de communautés chrétiennes confié à un curé et partagé par une équipe pastorale. Après les réaménagements pastoraux en secteurs, je pense que le moment est venu de procéder à des regroupements juridiques.

## UNE TRANSITION À VIVRE

Cette transition que devra vivre notre Église diocésaine ne réussira que si nous faisons confiance en Celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie. Rappelons-nous que l'Église existe pour évangéliser. Le chemin à parcourir exigera du dialogue, des renoncements. Il y a un prix à payer, mais la croissance est devant nous et le Seigneur marche avec nous.

## SE RÉORGANISER POUR LA MISSION

Pour la suite de notre réflexion, je suis parti du cadre de référence pour les réaménagements pastoraux préparé par le diocèse de Québec en 2011. Comme évêque auxiliaire, j'ai été chargé de ce dossier et je l'ai porté jusqu'à ma nomination au diocèse de Gaspé le 2 juillet 2016.

Depuis le début de notre réflexion, nous avons insisté sur le fait que l'évangélisation doit être le leitmotiv de toute la pastorale. Les regroupements de communautés sont vains s'ils ne permettent pas l'éclosion de communautés locales de plus en plus vivantes et actives pour rendre visible et présent le Christ, le Ressuscité, bien vivant au cœur du monde. Pour réaliser cette mission, l'Église s'est donné un mode d'organisation : la Paroisse. Saint Jean-Paul II dans son intervention auprès des membres du Conseil pontifical des laïcs affirmait : « La paroisse est le lieu par excellence de l'annonce du Christ et de l'éducation de la foi. Précisément pour cela, elle a besoin de se renouveler constamment pour devenir une véritable *communauté de communautés*, capable d'une action missionnaire véritablement incisive » (cf Jean-Paul II, Discours à la plénière du Conseil pontifical pour les laïcs, 25 novembre 2004).

# Une Église en transition

Le pape François insiste sur l'importance de la paroisse en rappelant qu'elle a toujours sa raison d'être : « La paroisse n'est pas une structure caduque; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté » (Exhortation apostolique, La joie de l'Évangile, Novalis 2013, p. 42).

Un défi important nous est adressé pour les prochaines années, pour toutes les raisons énumérées plus haut : réduire le nombre de fabriques et de paroisses, tout en augmentant notre vitalité dans la transmission de la foi et de l'Évangile. Il est important de comprendre ici que la réduction de fabriques et de paroisses ne signifie pas fermer des églises.

## LA PAROISSE, COMMUNION DE COMMUNAUTÉS

Le nombre de communautés locales ou anciennes paroisses regroupées pourra varier. Les communautés seront liées entre elles par la foi, la communion et la préoccupation d'une mise en commun des ressources humaines et financières afin d'assurer la mission de l'Église et d'en témoigner dans le milieu. La mise en commun des ressources pourra faciliter la vie fraternelle, l'annonce de l'Évangile et l'éducation de la foi, la prière et la célébration, l'engagement pour la transformation du milieu par des activités d'entraide et de justice sociale. Ce sont là des signes de vitalité vécus par les premiers chrétiens (cf Ac 2, 42).

D'autres signes sont aussi à considérer : la prise en charge par les baptisés, de toutes les facettes de la vie communautaire, l'ouverture aux autres sur le milieu et sur le monde, l'intégration dans son action pastorale des trois moments de l'évangélisation (Directoire général de la catéchèse, no 49).

## MISE EN ŒUVRE

Cette lettre pastorale présente de manière globale le projet des regroupements de communautés. Deux autres documents serviront à la mise en œuvre de ce chantier porteur d'espérance : un guide de réalisation au plan juridique et administratif, de même qu'un guide d'accompagnement en matière pastorale. Ces documents vous seront présentés au moment opportun par les personnes chargées de vous accompagner à ces deux niveaux : l'économiste et le chancelier d'une part, et le coordonnateur de la pastorale diocésaine de l'autre.

Il importe que ces deux volets marchent de pair tout au long du processus afin que ce projet s'accomplisse. Les assemblées de fabriques et les responsables de la pastorale paroissiale devront donc travailler en étroite collaboration, soutenus par les services diocésains chaque fois que cela sera nécessaire.

Je vous invite à prier pour que ce temps de transition se réalise d'ici 2023. Que ces transformations au plan ecclésial rendent présent le Christ au milieu de nous et le révèle au monde qui nous entoure.

Donné à Gaspé, en la fête des apôtres Philippe et Jacques, ce troisième jour de mai deux mille dix-huit (2018-05-03)



*Gaétan Proulx, O.S.M.*

† Gaétan Proulx, O.S.M.  
Évêque de Gaspé

*Abbe' Serge D. Tidjani*

Abbé Serge D. Tidjani  
Chancelier

## QU'EST-CE QUE JE RETIENS?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## QUELLES SONT MES QUESTIONS?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

